

Formation pour les professionnel·le·s sur la Loi sur les étrangers (LEI) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP).

Module A : On-line introduction au droit suisse des étrangers

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s dont l'activité les met en contact avec des personnes de nationalité étrangère. L'objectif de la formation est de poser les bases du droit des étrangers, afin d'être à même de connaître les grandes lignes des trois législations principalement concernées, à savoir la Loi sur l'asile, l'Accord sur la libre circulation des personnes ainsi que la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration.

Au vu de la situation sanitaire, nous avons décidé de transformer le programme de notre module A de façon à pouvoir l'administrer "on-line", il s'agira pour la partie théorique donnée par Mme Magalie Gafner, juriste au CSP Vaud, d'un diaporama commenté par cette dernière, puis d'une séance questions-discussion zoom permettant de répondre aux questions. Le diaporama ainsi qu'une version PDF imprimable du module A seront disponibles les 22 et 23 avril via un lien et la séance zoom aura lieu le mardi 27 avril de 10h à 12h (et de 14h à 16h si elle doit être doublée en cas de forte demande de participant·e·s.)

Module A :

- **Diaporama commenté disponible durant 48h, entre le jeudi 22 et le vendredi 23 avril 2021**
- **Séance zoom : mardi 27 avril 2021 de 10h à 12h**

Prix : Frais d'inscription : CHF 200.-- par personne, support de cours format numérique inclus.

Délai d'inscription : 24 mars 2021

Programme du cours on-line

I. Introduction générale au droit des étrangers avec un diaporama PowerPoint commenté, à visionner

par Magalie Gafner, juriste au secteur juridique du CSP Vaud

- Champs d'application LAsi / ALCP / LEI
- Présentation des principales autorisations rattachées à ces trois législations

II. Séance-discussion par Zoom le 27.4.2021

Questions et discussion